

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MURDOCHVILLE, TENUE LE MERCREDI 18 JUILLET 2023, À 19 H, À LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE DE MURDOCHVILLE, SITUÉ SUR LA 5<sup>E</sup> RUE.**

**Sont présents :**

Le maire : Délisca Ritchie Roussy

Les conseillers : Poste 1 : Mathieu Blanchette  
Poste 2 : Harold Mercier  
Poste 6 : André Minville

**Et :**

Le directeur général  
et greffier-trésorier : Stéphane Gamache

**Sont absents :**

Les conseillers : Poste 3 : Gilles Bernatchez  
Poste 4 : Daniel Fournier  
Poste 5 : Jean-Pierre Chouinard

**1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE.**

Le maire, madame Délisca Ritchie Roussy, souhaite la bienvenue aux personnes présentes, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 19 h 15.

**2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.**

Le maire, madame Délisca Ritchie Roussy, fait lecture de l'ordre du jour présenté aux membres du Conseil qui se lit comme suit :

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM.
2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.
3. ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 14 AOÛT 2023.
4. PÉRIODE DE QUESTIONS.
5. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.

Suite à cette lecture,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR ANDRÉ MINVILLE  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE l'ordre du jour soit et est accepté tel que présenté.

**3. RÉSOLUTION 23-098 - ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU 14 AOÛT 2023.**

CONSIDÉRANT QUE le calendrier des assemblées régulières pour l'année 2023 prévoyait l'assemblée régulière du mois d'août le 14 août 2023.

CONSIDÉRANT QUE cette date n'est pas idéale pour le maire ainsi que pour le directeur général et greffier-trésorier.

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR HAROLD MERCIER  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE l'assemblée régulière du mois d'août 2023 soit tenue le 7 août 2023 au lieu du 14.

**4. PÉRIODE DE QUESTION POUR LE PUBLIC.**

Aucune question n'est posée.

**FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.**

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR MATHIEU BLANCHETTE  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE l'assemblée soit et est déclaré levée à 19 h 02.

\_\_\_\_\_  
Délisca Ritchie Roussy  
Maire

\_\_\_\_\_  
Stéphane Gamache  
Directeur général  
et greffier-trésorier